

Description	S. O.	✓	Notes
1. Vérifier si le chantier est maintenu dans des conditions de propreté et de sécurité appropriées.			
2. Un chantier en désordre augmente les risques :			
a. d'incendie;			
b. d'accidents;			
c. de piètre productivité.			
3. Possibilité de fermeture du chantier par l'autorité compétente lorsque des déficiences sérieuses ne sont pas corrigées.			
4. Image négative de l'entrepreneur et de l'architecte donnée au maître de l'ouvrage, même si l'architecte n'a pas la maîtrise de la manière dont les travaux sont exécutés.			
5. En cas d'observation de pratiques ou de conditions de travail non sécuritaires, aviser immédiatement le directeur des travaux et prendre note de cet avis, ainsi que des circonstances.			
6. Si la situation persiste, aviser immédiatement l'autorité compétente.			